

Afin de prendre en compte l'inscription de votre enfant, ce formulaire doit être accompagné d'un règlement. Si votre enfant a déjà étudié l'anglais, veuillez réserver un test de niveau avant l'inscription.*

COORDONNEES de l'enfant à inscrire

Nom :

Prénom :

Adresse / Ville :

Code postal :

Date de naissance :

/ /

Classe scolaire 2023-24 :

COORDONNEES des parents (ou responsables légaux)

1) Lien de parenté :

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

2) Lien de parenté :

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

BESOINS SPECIFIQUES EDUCATIFS

Votre enfant a-t-il des besoins spécifiques éducatifs (dyslexie, dyspraxie, etc.) ou médicaux ?

Non Oui Si oui merci de nous envoyer un courrier à troublesdapprentissage@britishcouncil.fr

COURS SOUHAITE

Merci de vous référer au programme ici <https://bit.ly/inscriptionmat2324>

Choix 1 – Centre :

Jour :

Horaire :

Choix 2 – Centre :

Jour :

Horaire :

*Vous pouvez régler auprès de notre service clients à Paris-Invalides. Nous acceptons les règlements par chèques, CB, espèces (max 1 000€) ou pouvons mettre en place un échéancier par prélèvements. Vous pouvez également nous envoyer par voie postale votre chèque.s avec ce formulaire à l'ordre du British Council au 9 rue de Constantine, 75007 Paris. Si vous régler en une fois le montant est de 1550€ ; si vous régler en deux fois (le premier chèque de 950€ sera encaissé dès réception et le deuxième de 600€ sera encaissé le 4 février 2024).

Veuillez noter que ce formulaire d'inscription **doit être signé** au verso par le représentant légal de l'enfant.
Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Je note que l'inscription de mon enfant aux cours à l'année vaut acceptation des termes et conditions

1. L'inscription est confirmée à réception du règlement et dans la limite des places disponibles.
2. Pour payer en plusieurs fois, merci de vous adresser directement à notre [service clients](#). L'échelonnement du paiement est seulement accessible par prélèvements mensuels. Le premier versement vous sera demandé à l'inscription, tous les autres règlements s'effectueront par prélèvements. En cas d'absence ou d'abandon en cours d'année, vous restez redevable des versements dus. Le British Council peut être amené à exclure votre enfant des cours en cas de non respect des échelonnements.
3. Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours, en cas d'absence ou d'abandon. Avant le début des cours une retenue de 50€ s'appliquera sur toute demande de remboursement, sauf en cas de conflit d'emploi du temps scolaire (sur présentation d'un justificatif).
4. Le British Council in France se réserve le droit d'annuler les cours en cas de nombre d'élèves insuffisants. Si aucune nouvelle option de cours n'est possible pour votre enfant, toute somme versée sera remboursée. En cas de force majeure, Le British Council se réserve également le droit de changer l'emploi du temps et la formule des cours (cours en visio par exemple), auquel cas vous en serez informé(e) dans les meilleurs délais.
5. Je confirme que mon enfant est assuré(e) pour les activités extra scolaires.
6. Je m'engage à accompagner et récupérer mon enfant qui est en maternelle ou primaire (Petite section à CM2 inclus).
7. Je m'engage à ne pas stationner / arrêter mon véhicule devant le British Council ou les établissements partenaires.
8. Je soussigné(e), atteste avoir lu et compris toutes les conditions d'inscriptions stipulées ci-dessus et depuis ce lien: <https://www.britishcouncil.fr/anglais/inscription/termes-conditions> et m'engage à les respecter.

Signature :

Fait à

le / /